L'EXCLUSION EN MILIEU RURAL

QUELLES RÉALITÉS ?
QUELS RÔLES POUR LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ ?
QUELS RÔLES POUR LES ÉLUS ?

© Sofia de Sousa

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Maires Ruraux de France

FNARS
agir pour la solidarité

L'EXCLUSION EN MILIEU RURAL

LOUIS GALLOIS

VANIK BERBERIAN

« L'URGENCE SOCIALE DES TERRITOIRES RURAUX EST EN SOURDINE MAIS ELLE N'EN EST PAS MOINS PRÉGNANTE »

La pauvreté est-elle différente selon qu'elle se vit en ville ou à la campagne ? Oui et non. Il y a toujours ce sentiment de déclassement, d'isolement et de fragilité sociale et relationnelle, cette force qu'il faut déployer malgré le manque d'estime de soi pour demander de l'aide, remplir des dossiers et s'en remettre au professionnalisme d'un travailleur social, nouveau venu dans l'entourage familial. Dans les territoires dits ruraux, les familles, les personnes se connaissent et il n'est pas si aisé de dire que l'on ne s'en sort plus. Souvent, et les travailleurs sociaux y sont habitués, les personnes s'enferment chez elles et ne disent pas que leur situation sociale s'enlise. L'« aller vers » prend ainsi toute sa dimension dans ces endroits de France où l'habitat est dispersé, les transports en commun aléatoires et les services publics en désertion. Pour accompagner ces personnes, les travailleurs sociaux doivent d'abord arriver jusqu'à elles, parfois même jusque chez elles. Ils remarquent ainsi à quel point la valeur « travail » dans les milieux ruraux a une consonance encore plus forte qu'en ville et que l'identification à son emploi est fréquente. Il suffira pour certains d'être au chômage pour que tout s'écroule. La résistance à la misère se fait alors de bric et de broc, et les personnes s'enferment dans le silence pour éviter la stigmatisation et l'assistanat vécu comme une honte. Quand la ville renvoie facilement à une pauvreté de masse, les invisibles des territoires ruraux sont moins nombreux mais beaucoup plus dispersés. Pourtant les associations sont présentes et actives, avec moins de turnover parmi les professionnels du travail social qu'en ville, donc des travailleurs sociaux qui connaissent le territoire et souvent les familles qui y vivent, les élus, et tout le réseau de partenaires institutionnels qu'ils savent mobiliser. Mais que peuvent-ils faire, face au manque de logements sociaux par exemple, à l'insalubrité, à la précarité énergétique ? L'urgence sociale des territoires ruraux est en sourdine mais elle n'en est pas moins prégnante. Quel avenir professionnel pour ce jeune agriculteur qui ne peut plus vivre de son exploitation, par exemple ? Les media eux-mêmes ne se font pas souvent les porte-voix de ces familles rurales précaires, des travailleurs pauvres qui vivent dans des abris faits de courant d'air au milieu d'un champ.

Alors, non, les associations n'ont pas la prétention de penser améliorer la situation des plus fragiles toutes seules. Les partenariats entre associations, avec les élus communaux, voire avec la société civile sont nécessaires et indispensables. Tout comme l'est l'engagement des maires dans ce combat contre la pauvreté qui doit être le leur, quelle que soit leur sensibilité politique. Le lien social, la proximité, l'humanisme, la solidarité et la reconnaissance de la citoyenneté sont bien inhérents au nouveau rôle qui est le leur dans leur commune.

Louis Gallois, Président de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS)
Vanik Berberian, Président de l'association des maires ruraux de France

Entretien avec Philippe Lubrano, travailleur social en Saône-et-Loire et Georges Bayle, ancien maire de Laurière, commune rurale de 620 habitants dans le Limousin.

Qu'est-ce que la précarité sur les territoires ruraux ? Comment a-t-elle évolué ces dernières années, dans un contexte de crise ?

Georges Bayle : Ce qui caractérise la précarité dans les territoires ruraux, ce n'est pas tant l'isolement, qui est le même qu'en ville, mais l'éloignement avec les services. En ville, la précarité est massive et plus fluctuante.

Parmi les précaires, il y a ceux qui souffrent d'un handicap. Ils bénéficient d'une allocation qui leur permet d'avoir un revenu modeste. Ils sont sous tutelle mais vivent généralement décemment.

Nous trouvons également des personnes qui viennent habiter dans des villages, où la vie est moins chère, confrontées à la précarité après une rupture (perte d'emploi, séparation, chômeurs en fin de droits) ou bénéficiant d'une retraite modeste. Ces personnes vivent dans des logements qui sont parfois à la limite de l'insalubrité, mais elles résistent à la déchéance totale. Certaines trouvent des petits boulots d'intérimaire. Elles vivent en autarcie mais si la maladie survient, alors c'est la misère noire.

Philippe Lubrano : C'est évidemment l'isolement qui est le plus important. On est sur de l'invisible, enfin pour une certaine forme de précarité. On ne voit pas ou peu de personnes faire la manche. Je pense que la question de l'habitat aussi est différente, en ville on parle de squat. En milieu rural, il y aurait un vrai travail à faire sur les abris de fortune. C'est parfois très déroutant de voir où les gens peuvent vivre, s'abriter. J'ai vu des personnes se faire des apparts dans des granges, d'autres qui trouvent des abris dans des abbayes. La grande différence avec la ville vient des réponses pour l'accès aux droits. Il faudrait développer un concept de « désert social », comme on a développé le concept de désert médical. L'accès à l'aide alimentaire est également compliqué, mais c'est étrange, je pense qu'il y a un vrai paradoxe, que la grande pauvreté est sans doute « mieux vécue » qu'en milieu urbain, il n'y a pas le regard quotidien des autres, puisque tu n'es pas vraiment dans la rue.

Que leur proposez-vous ? À quelles difficultés êtes-vous confrontés ?

G.B. : La commune de Laurière octroie des aides ponctuelles, au cas par cas, pour des impayés d'électricité par exemple. Elle possède également des logements à des loyers très bas (14 logements et 31 studios en foyer logement). Les gens y restent plus ou moins longtemps.

Elle prend en charge tout ou partie des frais de cantine, de transport scolaire, donne une participation pour des séjours linguistiques.

Pour ces personnes, qui vivent avec le RSA ou l'AAH (Allocation aux adultes handicapés), ce qui manque ce sont des aides financières plus importantes pour faire face au quotidien.

P.L. : On essaie de faire construire des étayages, c'est comme une bibliothèque qui se casse la gueule, on met des étaies, on rajoute des coins (accompagnement social, budget, accès aux droits,...) on fait en sorte de consolider le tout. Mais pour cela il faut faire du lien. Finalement, la vraie difficulté vient de la résistance des personnes. Après, il y a l'existant, les dispositifs sont assez satisfaisants. Certes, il y a le saucissonnage comme on dit, avec les différentes mesures, mais il y a quand même des réponses. Parfois les situations sont techniquement simples à régler !

« IL FAUDRAIT DÉVELOPPER UN CONCEPT DE DÉSERT SOCIAL, COMME ON A DÉVELOPPÉ LE CONCEPT DE DÉSERT MÉDICAL ! »

Quel rôle jouent ou pourraient jouer les associations de solidarité sur les territoires ruraux ?

G.B. : Les associations interviennent pour la fourniture d'aides matérielles : nourriture, vêtements, électroménager... Nous trouvons également des associations d'insertion qui permettent à des personnes au chômage de se « redynamiser » socialement et de se requalifier professionnellement pour retrouver un emploi durable. Les personnes sont embauchées par ces associations pour des activités diverses : ramassage des encombrants et restauration d'électroménagers, aide à la personne, nettoyage des chemins...

En définitive, la solidarité est plus facile à organiser dans les petites communes. Les assistantes sociales de secteur jouent un rôle important, grâce à des permanences dans les communes rurales ou en allant au domicile des personnes. Même si ce n'est pas toujours simple, car les personnes ont leur pudeur et veulent que cette intervention reste discrète.

P.L. : Dans les petites communes, les élus sont très présents, il y a une proximité avec eux. Ils ont des problèmes d'élus, ils appréhendent les situations différemment par rapport à nous, travailleurs sociaux, parce que c'est notre métier ! Certains ont une approche de « y a qu'a, faut qu'on ». On sent qu'il est compliqué pour certains élus de mobiliser des moyens, pas forcément financiers d'ailleurs, parfois on a juste besoin d'un camion ! La prise de positionnement est compliquée, sans doute à cause de leur proximité avec les habitants. Certains élus ont des demandes de l'ordre de l'hygiénisme social. Dans tous les cas, ils nous parlent de l'aspect positif de notre présence sur le terrain. Avec plusieurs d'entre eux, on a mis en place des cellules de veille pour les situations complexes (syndrome de Diogène par exemple), cela nous permet d'essayer de trouver des solutions ensemble.

L'EXCLUSION
EN MILIEU RURAL

ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN GRANDE PRÉCARITÉ : UN TRAVAIL DE PARTENARIAT NÉCESSAIRE ENTRE LES ÉLUS, LES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

En tant que maire d'une commune, vous pouvez être amené à aider des personnes qui sont dans des situations de grande précarité. Il peut s'agir de personnes isolées, de familles, de jeunes, de personnes étrangères vivant dans votre commune, ou de passage. Qu'ils soient sans logement ou en habitat insalubre, sans emploi, sans ressources, ou malades, ils peuvent être accompagnés par des associations pour retrouver une vie digne. Selon les situations, qui solliciter et pourquoi ?

LA PERSONNE EST À LA RUE

Appeler le **115,** numéro d'urgence national départementalisé pour les personnes sans-abri. Il est **gratuit et accessible 24h/24** que la personne sans-abri perçoive des minima sociaux ou qu'elle soit sans ressources, que son errance soit récente ou de longue date, le **115** tente de l'orienter vers des associations partenaires relevant de l'urgence ou de l'insertion, en lui proposant un hébergement.

LA PERSONNE VIT DANS UN HABITAT DE FORTUNE ET N'EST PAS CONNUE DES SERVICES SOCIAUX (CG, CAF, MSA)

Contacter le **SIAO** (Service intégré d'accueil et d'orientation) de votre département. Un interlocuteur sollicitera une association proche de votre territoire qui ira à la rencontre de la personne pour lui proposer de l'accompagner, d'évaluer sa situation et de l'orienter le cas échéant vers une solution appropriée. Le SIAO connaît l'ensemble des acteurs sociaux de votre territoire et pourra ainsi être un bon outil de repérage.

+ Plus d'infos sur le site internet de la FNARS dans la rubrique : champs d'action/ accueil, orientation

LA PERSONNE A BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL IMPORTANT

Une association pourra mettre en place un **accompagnement social global avec un lien de proximité.** Un travailleur social fera, avec la personne, un diagnostic de sa situation. Ils trouveront ensemble des solutions pour sortir de son isolement, se soigner, accéder à des ressources, améliorer son habitat, trouver un logement adapté et plus largement lui ouvrir un ensemble de droits (sécurité sociale, RSA, inscription à Pôle emploi...). Ce travail se fait en lien avec le SIAO, mais également avec les assistantes sociales de secteur du conseil général, les travailleurs sociaux des CAF et des CMSA. Les partenariats s'étendent également avec des professionnels du sanitaire en fonction des problématiques, mais également avec des réseaux tels que Solidarité Paysan, Chantier Ecole et Habitat et Développement.

POUR DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

S'adresser à des associations spécialisées (Amicale du Nid...) qui pourront vous conseiller sur les démarches à proposer à ces personnes. Les SIAO pourront vous apporter des réponses précises en tenant en compte de l'urgence des situations.

LA PERSONNE EST SANS EMPLOI DEPUIS LONGTEMPS

Contacter une association qui gère des ateliers et chantiers d'insertion. Ils offrent la possibilité d'apprendre un métier, de se former dans différents secteurs (restauration, entretien d'espaces verts...). Les délégations départementales des territoires, avec les antennes de Pôle emploi et les conseils généraux peuvent vous donner la liste des associations intervenant dans votre commune ou intercommunalité.

POUR DES BESOINS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Vous pouvez faire appel aux banques alimentaires (Secours Catholique, Croix Rouge Française, épiceries sociales...).

LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

Les associations peuvent être des partenaires pour élaborer un diagnostic partagé des situations de précarité dans les territoires ruraux, leurs évolutions, les solutions à mettre en œuvre pour y répondre. Ces diagnostics partagés vous aident à affiner vos politiques sociales et à prendre en compte les réalités de vos territoires ruraux dans les politiques des conseils généraux et de l'État avec, par exemple, les PDALHPD (Plans départementaux d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées) ou avec plus simplement la mise en place de comité de veille sociale dans vos communes. Pensez-y.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
CONTACTEZ LA FNARS DE VOTRE RÉGION :
www.fnars.org

Maires Ruraux de France

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

FNARS
agir pour la solidarité